

Quelques mots de la situation dans le monde, le mouvement social que nous vivons et impulsions en France n'est pas détaché de tout ce qui s'est déclenché et se poursuit sur les quatre continents.

Il serait trop long de faire l'inventaire des situations de guerres, de conflits qui anéantissent les peuples à travers le monde.

Cela reste une préoccupation pour toute la CGT, car nous ne pouvons pas rêver d'un monde meilleur s'il est miné par de nombreux conflits armés dans les différentes régions du monde.

Les peuples, les travailleurs de différents pays sont confrontés à une même logique, libérale celle de l'argent roi au service du capital, pour faire court.

Au Chili, ce sont des centaines de milliers de travailleurs qui sont descendus dans la rue, contre la hausse du ticket de métro. Dans ce pays, 1 % de la population détient 27 % des richesses.

En Irak et au-delà des tensions avec les États-Unis et Trump, un mouvement social se creuse et s'installe pour exiger plus de justice sociale.

En Algérie, le mouvement social confirme son ancrage, après une élection présidentielle largement boycottée.

L'inventaire des mobilisations à d'autres pays prendraient du temps. Même si les caractéristiques politiques et sociales sont très différentes d'un pays à un autre, nous pouvons cependant faire le constat d'une certaine « rébellion » des populations les plus modestes, avec l'exigence de justice sociale, mais surtout celle d'une autre redistribution des richesses. Il y a beaucoup d'enseignements à tirer de cette période et un encouragement à emprunter partout le chemin des luttes, en France et dans tous les pays pour changer la donne, fondamentalement.

En France, Il est essentiel, dans la période de mobilisation que nous vivons de revenir en quelques mots sur le contexte social et le combat que nous menons pour le retrait du projet de contre-réforme de retraite à points du gouvernement, pour la défense de notre protection sociale solidaire et intergénérationnelle.

Plus de 3 mois de mobilisation, rythmée de très nombreuses journées interprofessionnelles nationales de grèves et de manifestations contre la contre-réforme de retraites à points mais pas seulement.

Nous vivons depuis le 5 décembre, une mobilisation exceptionnelle dans la durée et l'intensité.

Nous avons participé à Arles comme dans tout le pays à des grèves et des manifestations, à de nombreuses actions très diverses.

Dans tout le pays ce sont des chorégraphies, collages, mises en scène, manifestations aux flambeaux contre une retraite en lambeaux, carnaval revendicatif et musical, jeter de godasses pour des députés godillots, dépôts d'outils, lancer de robes noires, blouses blanches, bleus de travail, interruption de vœux de personnalités politiques ... la mobilisation réinvente ses codes avec des manifestants qui rivalisent de créativité, d'ingéniosité et ne manquent pas de pugnacité pour faire plier Macron.

Le succès des caisses de solidarité a participé et participe de cet élan. *(D'ailleurs l'intersyndicale d'Arles organise une soirée festive, musicale et conviviale « Fête la grève » le samedi 21 mars à partir de 17H30 à l'U.L).*

De même que la jonction entre la culture et les grévistes, les tribunes en soutien d'économistes ou les prises de positions des intellectuels. Ce mouvement social est aussi inédit car il voit se mobiliser des catégories socioprofessionnelles peu habituées à défiler ensemble.

C'est le cas de professions libérales réunies au sein du collectif SOS retraite pour le maintien de leurs caisses autonomes de retraites ; plus fortement encore les avocats....

Pas de doute, si nous n'avons pas encore gagné le retrait du projet de contre-réforme, c'est le gouvernement qui est en sérieuse difficulté.

Fébrile, il a enchaîné et enchaîne les couacs successifs des plus ridicules aux plus abjects allant de l'avis critique du Conseil d'État à l'égard du projet de loi retraite, en passant par les propos de la ministre du Travail quant au refus de voter l'allongement de la durée de congés pour le décès d'un enfant mineur au motif qu'il ne revenait pas à l'entreprise de financer la solidarité jusqu'à la dernière provocation du « sinistre » des retraites, Pietraszewski, expliquant que si les ouvriers mourraient plus tôt c'est que dans ces professions on fumait beaucoup par rapport aux autres. ...

C'est là une véritable déconnexion et mépris de classe. Un amour par trop excessif pour les premiers de cordée et le grand patronat qui en vient même à gêner aux entournures le Medef !

C'est bien le gouvernement qui est en panne. Alors tempêtons plus fort et leur contre-réforme s'échouera sur la plage de nos grèves.

La mobilisation a forcé le gouvernement à dévoiler sa réforme avant les élections municipales et a permis de lever le voile sur son contenu. Elle a permis de gagner la bataille de l'opinion ; peu ou prou les deux tiers de la population porte un jugement négatif sur la contre-réforme.

L'intersyndicale tient avec un socle revendicatif qui remet en cause le projet de retraite à points pour développer le système solidaire et intergénérationnel. Cette unité large et durable représente ainsi une majorité de salariés qui exige toujours ensemble le retrait du texte et portent des propositions d'amélioration des régimes actuels.

Toutes les instances consultatives des caisses de sécurité sociale et de retraite ont émis un avis défavorable au texte gouvernemental.

Ils veulent imposer une contre-réforme des retraites illégitime car majoritairement contestée en faisant pression de surcroît sur les parlementaires par une procédure d'adoption accélérée et le renvoi de dispositions structurantes à 29 ordonnances, du jamais vu, sans compter sur l'utilisation du 49.3.

A la suite d'un conseil des ministres annoncé comme dédié aux mesures de prévention contre le coronavirus le président de la république et le 1er ministre choisissaient d'utiliser l'article 49-3 de la constitution dans le but de couper court aux débats contradictoires à l'assemblée nationale concernant le projet de réforme sur les retraites.

Profiter d'un problème sanitaire grave pour essayer de régler en catimini un conflit social majeur, est pour le moins surprenant voire franchement indécent.

Faute de convaincre, le gouvernement a choisi la contrainte et le passage en force !

En difficulté, le gouvernement utilise à loisir l'arme de l'autoritarisme. Tout y passe les violences policières, les violences administratives comme l'interdiction de parcours pourtant usuels en centre-ville.

Atteintes à la liberté de grève, de se déplacer, de se réunir, de distribuer un tract ...

Après les militants associatifs et syndicaux, c'est au tour aussi des avocats et de jeunes lycéens d'être placés en garde à vue. Le gouvernement de Macron restera dans l'histoire comme celui qui a violé tous les principes démocratiques du maintien de l'ordre ces dernières années et notamment depuis les gilets jaunes.

La CGT affirme une nouvelle fois, pas touche au droit de grève, pas de criminalisation de l'action syndicale, pas touche aux libertés et moyens syndicaux ! A ce titre, nous serons présents le lundi 16 mars à 14H devant le Tribunal à Marseille pour la convocation arbitraire de notre camarade Didier Manca, Secrétaire Général de la CSD CGT13 !

Nous entrons dans une seconde phase de la lutte qu'il nous faut continuer à rythmer. « Nous avons gagné la bataille de l'opinion, mais pas encore la bataille des idées.

L'objectif du second « 4 pages » de la confédération (*que vous avez à disposition*) décrypte le projet de loi de contre-réforme de la retraite par points, ni juste ni simple, son but est de convaincre de passer du retrait au bien-fondé et à la faisabilité des propositions CGT, pour les porter par la grève et dans la rue.

Cet outil peut nous permettre d'aller convaincre les syndiqués, les collègues de venir dans la bataille et renforcer la mobilisation le 31 mars prochain, nouvelle journée de grève, de manifestations unitaire et interprofessionnelle avec à Arles un rendez vous à 10H30 au Kiosque à Musique.

C'est un élément essentiel de l'élévation du rapport de force.

Prenons du temps pour aller dans les services, convaincre les collègues de hausser le niveau pour un « grand et fort 31 mars » !!!

**Pour terminer, ce que le gouvernement** tente de faire ces derniers jours, il veut faire passer le déni de démocratie qu'est le 49.3, en essayant de communiquer en faisant croire que la dernière version du projet de loi contiendrait des évolutions importantes. L'analyse du document intitulé « Projet de Loi instituant un système universel », texte sur lequel le gouvernement engage sa responsabilité en application de l'article 49.3, conforte le diagnostic de la CGT et d'une majorité de syndicats.

Ce texte reste un projet de loi totalement rétrograde et 60% des Français restent toujours opposés à cette réforme des retraites.

La CGT n'a pas relevé d'amélioration substantielle du projet de loi ou de changements fondamentaux suite aux analyses des versions précédentes, si ce n'est quelques aménagements par rapport à la version initiale.

Les éléments marquants à retenir de cette analyse montrent que l'universalité défendue par l'exécutif ne l'est absolument pas puisque le texte prévoit des particularités et des dispositions spécifiques.

L'accès aux informations pour toutes et tous concernant les projections est mentionné mais aucune trace de date de disponibilité du fameux simulateur.

Plus le gouvernement avance dans la construction d'un nouveau système de retraite et plus de nouvelles problématiques techniques se posent pour eux, avec une valeur du point calculé sur un indicateur inexistant, contesté par les agents de l'Insee.

Les explications sur les mécanismes d'évolution, de rapprochement des caisses, l'harmonisation des cotisations sociales pour les salariés fonctionnaires qui seraient concernés par la transition entre les deux régimes sont incompréhensibles.

Sans parler d'un amendement de la majorité qui rend encore plus flou le calcul des pensions pour celles et ceux qui auraient des carrières entre les deux régimes.

Cela démontre que le gouvernement, en agissant dans la précipitation, rend son projet de plus en plus complexe et énigmatique.

La CGT demande et continuera de demander le retrait immédiat de ce projet de loi et exige l'ouverture des négociations pour l'amélioration du système solidaire actuel sur la base de nos propositions.

Tous ensemble avec détermination poursuivons et ne lâchons rien !!!